

M A I R I E D E



DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 DECEMBRE 2011

Compte-rendu affiché le : 7 décembre 2011

Date de transmission en Sous-Préfecture : 8 décembre 2011

N° 11-11-08

Date de la convocation du Conseil Municipal : 30 novembre 2011

OBJET :

**Décision modificative n° 1 –
Budget Assainissement 2011.**

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la
séance :** 29

Secrétaire de séance : Julien GOUTAGNY

Membres présents à la séance : Jean Yves CHARBONNIER –
Georges ROCHETTE – Ennemonde MURGUE – Gérard
ESCALES - Muriel ORIOL – Gérard RIBOT – Marie-Claude
LYONNET – Henri COMBE – Georgette DECULTIEUX –
Claudette FAU – François BOUCHUT – Laurent SAFANJON –
Jean-Paul GERENTES – Robert VIAELLE – Jacqueline
ROLLAND – Odile CLAVIERES – Joëlle VILLEMAGNE –
Marie-Claire SAMOUILLET – Catherine MAREY – Philippe
DENIS – Johanne FOURNIER GERIN – Julien GOUTAGNY –
Geneviève NIGAY - Thérèse BELGHITI – Alain RENAUDIER –
Christian BECUWE – Mireille PAULET.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Frédéric PAILLAS à Christian BECUWE – Sophie DURY à
Mireille PAULET.

| Informations sur l'accusé de réception | |
|--|-------------------------------|
| Envoyé à | Sous-Préfecture de Montbrison |
| le | 08/12/2011 |
| Accusé réception le | 08/12/2011 |
| Numéro de l'acte | 11-11-08 |



OBJET DE LA DELIBERATION :

DECISION MODIFICATIVE N°1 : BUDGET ASSAINISSEMENT 2011

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de réajuster tant en dépenses qu'en recettes certains crédits inscrits aux deux sections du budget primitif 2011.

La commission finances et prospective financière réunie le 29 novembre dernier a approuvé les différentes modifications.

Il est nécessaire de voter la décision modificative suivante (voir état annexé à la présente délibération).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** la décision modificative indiquée ci-dessus

Ont signé au registre tous les membres présents.

*Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu de la réception en
Sous-Préfecture le
et de la publication en Mairie
le*

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 8 décembre 2011.

LE MAIRE,
Jean Yves CHARBONNIER



| Informations sur l'accusé de réception | |
|--|-------------------------------|
| Envoyé à | Sous-Préfecture de Montbrison |
| le | 08/12/2011 |
| Accusé réception le | 08/12/2011 |
| Numéro de l'acte | 11-11-08 |